



BULLETIN D'ADHÉSION 2019/2020

Les licences permettent à NATAPH de bénéficier de subventions nécessaires à son fonctionnement.

Nom et prénom : Date de naissance :/...../.....
 Adresse postale :

 Tél. fixe/mobile :/..... Adresse e-mail :
 Nom et prénom de la personne à prévenir en cas d'accident :
 Tél. fixe/mobile de la personne à prévenir en cas d'accident :

1. Adhésion Nataph + Licence FFCAM* : (2 possibilités)

- Responsabilité Civile (RC)** : Cotisation club + Licence FFCAM avec : une assurance en RC et une assistance juridique en cas de dommage causé à autrui.
- Individuelle Accident (IA)** : Cotisation club + Licence FFCAM avec : une assurance en RC, une assistance juridique, et une assurance de personne couvrant les frais de secours, de rapatriement médical et les frais médicaux pour différents sports de montagne**.

FFCAM : VOTRE SITUATION	TARIF RC	✓	TARIF IA	✓
ADULTE : + de 24 ans (né avant le 01/01/1996)	59,10 €		81,10 €	
JEUNE : 18 à 24 ans (né du 01/01/1996 au 31/12/2001)	54,80 €		76,80 €	
ENFANT : - de 18 ans (né à partir du 01/01/2002)	42,60 €		59,60 €	
Licence conjoint <i>même club</i>	43,10 €		65,10 €	
Licence enfant de 18 à 24 ans <i>même club</i> (né du 01/01/1996 au 31/12/2001)	36,90 €		53,90 €	
Licence enfant - de 18 ans <i>même club</i> (né à partir du 01/01/2002)	31,20 €		48,20 €	

2. Adhésion Nataph + Licence FFHandisport* :

- Responsabilité Civile (RC) + Individuelle Accident (IA)** : Cotisation club + Licence FFHandisport procurant : une assurance en RC et une assurance de personne couvrant les frais de secours, de rapatriement médical et les frais médicaux pour la pratique de la randonnée uniquement**.

FFHANDISPORT	TARIF RC + IA	✓
Tarif unique	49 €	

3. Adhésion Nataph (sans aucune licence) :

- Participants sans licence, ou licenciés autre club** (*votre n° de licence:*).

20 €

4. Don à l'association Nataph (en plus d'une adhésion) :

- Vous voulez soutenir notre action associative solidaire** : Effectuez un don à Nataph, déductible à 66% de vos impôts grâce au reçu fiscal que nous vous remettons.

Je fais un don de : €

Pièces à fournir :

- Un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive de la randonnée.
 Le règlement de € en espèces, ou par chèque à l'ordre de NATAPH.
 J'autorise NATAPH à diffuser des photos où j'apparais : oui non

Date :

Signature :

* FFCAM : Fédération Française des Clubs Alpins de Montagne (www.ffcam.fr). FFHandisport (www.handisport.org)

** Détail des garanties sur demande dans les notices d'assurance éditées par les fédérations sportives.